

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Information financière supplémentaire	
Produits et charges - projets spéciaux (non audité)	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux associations membres de
La Fédération culturelle canadienne-française

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fédération culturelle canadienne-française, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans l'information financière supplémentaire aux pages 15 et 16, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 27 mai 2021

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

	Fonds général	Fonds d'immeuble	2021 Total	2020 Total
PRODUITS				
Programmation de base				
Ministère du Patrimoine canadien - PALO	788 600 \$	- \$	788 600 \$	759 400 \$
Projets spéciaux				
- Ministère du Patrimoine canadien - PALO	2 669 688	-	2 669 688	1 523 958
- Fédération de la jeunesse canadienne-française (contribution JCTCFA)	380 275	-	380 275	-
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	34 993	-	34 993	-
	3 873 556		3 873 556	2 283 358
AUTRES PRODUITS	37 645	-	37 645	36 701
	3 911 201	-	3 911 201	2 320 059
CHARGES D'EXPLOITATION				
Programmation de base				
Salaires et avantages sociaux	396 037	-	396 037	423 253
Honoraires	315 095	-	315 095	142 844
Frais d'administration	156 207	-	156 207	118 920
Publicité et promotion	29 279	-	29 279	14 497
Déplacements	26 270	-	26 270	207 334
Charges imputées aux projets spéciaux (note 7)	(89 793)	-	(89 793)	(93 023)
	833 095	-	833 095	813 825
Projets spéciaux	3 084 956	-	3 084 956	1 523 958
	3 918 051		3 918 051	2 337 783
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(6 850) \$	- \$	(6 850) \$	(17 724) \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

5

	Fonds général		Réserve de stabilisation des emplois	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2021 Total	2020 Total
	Non affecté	Investis en immobili- sations					
SOLDE AU DÉBUT	- \$	77 846 \$	783 \$	92 058 \$	1 738 \$	172 425 \$	190 149 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	12 976	(19 826)	-	-	-	(6 850)	(17 724)
Investissement en immobilisations	(11 536)	11 536	-	-	-	-	-
Affectation interne	(1 440)	-	-	-	1 440	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	69 556 \$	783 \$	92 058 \$	3 178 \$	165 575 \$	172 425 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021


6

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2021 Total	2020 Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	241 950 \$	- \$	- \$	241 950 \$	78 736 \$
Débiteurs (note 3)	111 899	-	-	111 899	56 445
Contributions à recevoir	110 094	-	-	110 094	-
Frais payés d'avance	-	-	-	-	12 613
Solde interfonds à recevoir (à payer), sans intérêt	10 200	(13 378)	3 178	-	-
	474 143	(13 378)	3 178	463 943	147 794
PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., 201 actions ordinaires, valeur de consolidation	-	13 378	-	13 378	13 378
AVANCES À PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement	-	92 058	-	92 058	92 058
IMMOBILISATIONS (note 4)	69 556	-	-	69 556	77 846
	69 556	105 436	-	174 992	183 282
	543 699 \$	92 058 \$	3 178 \$	638 935 \$	331 076 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur



, administrateur

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2021

7

	Fonds général	Fonds d'immeuble	Fonds d'éventualités	2021 Total	2020 Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et frais courus (note 6)	428 353 \$	- \$	- \$	428 353 \$	144 051 \$
Subventions et contributions reportées (note 8)	5 007	-	-	5 007	14 600
	433 360	-	-	433 360	158 651
DETTE À LONG TERME (note 9)	40 000	-	-	40 000	-
	473 360	-	-	473 360	158 651
ACTIF NET					
Non affecté	-	-	-	-	-
Affectations internes					
Investis en immobilisations	69 556	-	-	69 556	77 846
Réserve de stabilisation des emplois	783	-	-	783	783
Fonds d'éventualités	-	-	3 178	3 178	1 738
Fonds d'immeuble	-	92 058	-	92 058	92 058
	70 339	92 058	3 178	165 575	172 425
	543 699 \$	92 058 \$	3 178 \$	638 935 \$	331 076 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(6 850) \$	(17 724) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	19 826	23 926
	12 976	6 202
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(55 454)	25 839
Contributions à recevoir	(110 094)	-
Frais payés d'avance	12 613	(9 103)
Créditeurs et frais courus	284 302	(31 189)
Subventions et contributions reportées	(9 593)	14 600
	134 750	6 349
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(11 536)	(5 694)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	40 000	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	163 214	655
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	78 736	78 081
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	241 950 \$	78 736 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fédération a pour mission d'assurer et de maintenir de façon continue l'évolution culturelle et artistique des communautés canadiennes-françaises. La Fédération est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Comptabilité par fonds

La Fédération comptabilise ses opérations dans trois fonds : le Fonds général en vue d'exercer ses activités courantes, le Fonds d'immeuble afin de gérer le placement et les avances de la Fédération dans Place de la francophonie canadienne Inc. et le Fonds d'éventualités afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou à des urgences au sein de la Fédération.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Tous les autres produits sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Les clés de répartition utilisées pour ventiler certaines charges sont les suivantes :

- Frais d'administration et salaires – selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. Les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des contributions à recevoir et des avances à Place de la francophonie canadienne Inc..

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Placement

Le placement dans les actions de Place de la francophonie canadienne Inc., une entreprise à but lucratif satellite qui exploite un immeuble locatif, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net et diminué de la perte nette et des dividendes versés ou déclarés par Place de la francophonie canadienne Inc.

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et en fonction des taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Équipement informatique	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	durée restante du bail

Réduction de valeur des immobilisations

La Fédération comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur ou son coût de remplacement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie s'entendent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les découverts bancaires sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie lorsque le solde bancaire fluctue souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	27 580 \$	38 316 \$
Sommes à recevoir de l'État	84 319	18 129
	111 899 \$	56 445 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2021	2020
Équipement informatique	80 721 \$	57 726 \$	22 995 \$	15 765 \$
Améliorations locatives	102 422	55 861	46 561	62 081
	183 143 \$	113 587 \$	69 556 \$	77 846 \$

L'amortissement des immobilisations comptabilisé à l'état des résultats de l'exercice courant s'élève à 19 826 \$ (2020 : 23 926 \$).

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

12

5. MARGE DE CRÉDIT

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par les débiteurs. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2021.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	360 435 \$	120 054 \$
Sommes à remettre à l'État	67 918	23 997
	428 353 \$	144 051 \$

7. VENTILATION DES CHARGES

Des frais d'administration d'un montant total de 34 778 \$ (2020 : 17 508 \$) et des salaires d'un montant total de 55 015 \$ (2020 : 75 515 \$) ont été répartis aux projets spéciaux de la façon suivante :

	2021	2020
Programme PassepART	69 834 \$	40 019 \$
L'enseignement des arts en français au Canada, La ruchée	19 959	-
FACC Microfinancement - PassepART	-	53 004
	89 793 \$	93 023 \$

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations du solde des subventions et contributions reportées de l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	14 600 \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	3 863 963	2 297 958
Moins : montant reconnu comme produit au cours de l'exercice	(3 873 556)	(2 283 358)
Solde à la fin	5 007 \$	14 600 \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

13

9. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, échéant en décembre 2025, sans intérêt jusqu'en décembre 2022 et portant intérêt au taux de 5 % par la suite, renouvelable en décembre 2022, dont une portion de 10 000 \$ est convertible en subvention si le prêt est entièrement remboursé avant cette date	40 000 \$	- \$

10. APPORTS EN SERVICES

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les bénévoles de la Fédération ont contribué l'équivalent de 15 923 \$ (2020 : 29 060 \$) à titre d'apports en services par le biais d'heures non rémunérées. Les montants indiqués sont la meilleure estimation de la juste valeur de leurs services.

Les dons en services, qui ne sont pas comptabilisés aux états financiers, concernent les activités suivantes :

	2021	2020
Axe 1 – Positionnement politique	11 942 \$	21 795 \$
Axe 2 – Concertation et mobilisation du réseau	3 981	-
Axe 3 – Développement et Innovation	-	7 265
	15 923 \$	29 060 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs.

La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 83 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités importantes. La Fédération évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, une charge de loyer de 48 764 \$ (2020 : 44 220 \$) a été facturée par Place de la Francophonie canadienne Inc., une société satellite. De plus, des frais de gestion de 5 763 \$ (2020 : 5 763 \$) ont été facturés à cette société.

Des honoraires de 23 375 \$ (2020 : 28 000 \$) ont également été versés au président du conseil d'administration.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par la Fédération en vertu d'un bail totalise 88 090 \$ et comprend les versements suivants pour les deux prochains exercices :

2022	50 337 \$
2023	37 753 \$

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 820 000 \$, de l'emprunt hypothécaire consentie à Place de la francophonie canadienne Inc. De plus, la Fédération a une obligation de partager le déficit advenant la fin des opérations de la société. Le solde de l'emprunt hypothécaire était de 339 079 \$ en date du 31 décembre 2020.

15. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur la Fédération dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et la Fédération n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

(non audité)

15

	2021	2020
PRODUITS ET CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX		
PROGRAMME PassepART		
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	1 336 967 \$	1 270 476 \$
Charges		
Programme de microfinancement	1 056 500	1 083 000
Salaires	242 704	127 903
Honoraires	18 012	37 500
Dépenses administratives	14 819	8 889
Promotion et communication	4 932	6 459
Frais de déplacement	-	6 725
	1 336 967	1 270 476
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
L'ENSEIGNEMENT DES ARTS EN FRANÇAIS AU CANADA, LA RUCHÉE		
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	1 332 721 \$	- \$
Charges		
Honoraires	532 727	-
Perfectionnement professionnel	527 103	-
Salaires et avantages sociaux	223 459	-
Publicité et promotion	29 473	-
Frais d'administration	19 959	-
	1 332 721	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

LA FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

(non audité)

16

	2021	2020
TABLE SUR L'AVENIR DES ARTS (TADA)		
Produits		
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	34 993 \$	- \$
Charges		
Honoraires	33 013	-
Publicité et promotion	1 650	-
Communication	330	-
	34 993	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL		
Produits		
Fédération de la jeunesse canadienne-française (contribution JCTCFA)	380 275 \$	- \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux	380 275	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
FACC MICROFINANCEMENT - PassepART		
Produits		
Ministère du Patrimoine canadien (PALO)	- \$	253 482 \$
Charges		
Salaires	-	112 953
Honoraires	-	84 414
Frais de déplacement	-	16 101
Développement de la plateforme	-	15 956
Promotion et communication	-	15 439
Dépenses administratives	-	8 619
Équipements	-	-
	-	253 482
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$
TOTAL DES PRODUITS – PROJETS SPÉCIAUX	3 084 956 \$	1 523 958 \$
TOTAL DES CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX	3 084 956	1 523 958
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$